

**OCTOBRE 2024**

**39**



# Les **ÉCHOS** du *Granier*



## 2. LE SOMMAIRE



### Photo de couv'

« Séjour en Camargue organisé par la MDJ, en partenariat avec la mairie de Chapareillan »

- 3 . L'édito
- 4 / 5 . Le retour en images
- 6 / 11 . La vie municipale
- 12 / 14 . Les Travaux
- 15 / 17 . L'enfance / jeunesse
- 18 . La bibliothèque
- 19 . La vie locale
- 20 / 22 . La vie associative
- 23 . Les infos de la vallée
- 24 . Il était une fois... Chapareillan

## État civil

Il est possible de faire paraître un évènement actuel d'état civil, comme la naissance de votre enfant, votre mariage ou un décès dans le bulletin municipal.

Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion nécessite votre accord écrit.

Des imprimés sont disponibles sur notre site internet [chapareillan.fr](http://chapareillan.fr) rubrique « service à la population - démarches administratives - recueil des consentements »

### Naissances

#### Line POMMEL-GENTON

10 avril

#### Valériane FLÉTY QUESNE

2 juin

### Mariages

#### Laura COCHET & Johann GRAND

8 juin

#### Tiffany SOFI & Sylvain ZANCANARO

13 juillet

#### Jeannette CHANGEUR & Anthony JEANNOLIN

2 août

#### Stéphanie MARC & Jérémy JUILLE

3 août

#### Céline BERTHET & Jean-Michel REYMOND

3 août

## Bonne retraite Pascal



## Contact

### Mairie

24 place de la mairie  
CS 60077  
38530 CHAPAREILLAN  
Tèl. 04 76 45 22 20  
[accueilmairie@chapareillan.fr](mailto:accueilmairie@chapareillan.fr)

Site : [www.chapareillan.fr](http://www.chapareillan.fr)  
Facebook : @mairiedechapareillan

### Horaires

Lundi : 8<sup>H</sup>30 / 12<sup>H</sup>00  
Mercredi : 8<sup>H</sup>30 / 12<sup>H</sup>00 - 13<sup>H</sup>30 / 18<sup>H</sup>00  
Vendredi : 8<sup>H</sup>30 / 12<sup>H</sup>00

*Parution quadrimestrielle. Edition octobre 2024  
Directrice de la publication : Martine Venturini  
Déléguée à la communication : Valérie Saclier  
Réalisation / conception : Sébastien Rivet  
Photos : Mairie, associations locales, Pixabay  
Impression : Imprimerie Ma Bonne Impression  
Imprimé à 1600 exemplaires sur papier recyclé PEFC*



**Martine Venturini**  
Maire de Chapareillan

## Agenda municipal

### Halloween party 7

**Mardi 5 novembre - 18<sup>H</sup>30**

Salle polyvalente

### Commémoration du 11 novembre 1918

**Lundi 11 novembre**

Monument aux morts

### Repas des aînés

**Dimanche 17 novembre - 12<sup>H</sup>00**

Salle polyvalente

### Soirée de Noël

**Vendredi 13 décembre - 17<sup>H</sup>30**

Salle polyvalente

### Vœux du Maire

**Vendredi 10 janvier - 18<sup>H</sup>30**

Salle polyvalente

**« J'ai perdu un conjoint et un ami. Je n'ai pas de mots tellement ma peine est immense.**

**Je vous remercie toutes et tous pour votre gentillesse et vos nombreux messages de soutien. »**

*Martine Venturini*

Bonjour à toutes et à tous,

Quel plaisir de vous avoir tous retrouvés lors notre deuxième fête de la rentrée ! Le soleil était au rendez-vous, ce qui a permis que toutes nos festivités se déroulent dans de bonnes conditions !

Merci aux 25 associations présentes lors du forum et à celles qui ont animé cette matinée. Je remercie également les sapeurs-pompiers qui ont égayé notre soirée avec la descente aux flambeaux et le bal. Je tenais également à remercier les artificiers d'Art'Emotion qui nous ont fait vivre un moment exceptionnel avec un feu d'artifice de grande qualité.

Pour cette rentrée, les enseignants ont accueilli les 393 élèves. Les écoles publiques ont dû s'adapter à la suite d'une décision du Directeur académique qui a fixé les moyennes d'école à 25 élèves par classe. De ce fait, certains élèves de grande section se sont retrouvés avec des CP. Une classe grande section/CP a dû être créée au sein de l'école élémentaire.

Je tiens également à parler d'un chapareillanais, Alex Tranchant, meilleur apprenti de France que je félicite pour sa médaille d'or en tant qu'installateur thermique.

L'heure de la retraite a sonné pour Pascal et Caroline Berger, boulanger/pâtissier de Chapareillan depuis 1986. Pascal nous a ravis avec ses pains, ses viennoiseries et ses pâtisseries. Nous souhaitons à Pascal une longue et belle retraite bien méritée.

Comme vous l'avez remarqué depuis quelques semaines, de nouveaux travaux ont démarré dans le Parc du Granier. Il s'agit du pumtrack. Une nouvelle activité pour le bonheur de tous ! Certains s'interrogent sur son utilité, d'autres sur son impact environnemental. On vous explique tout dans ce bulletin.

D'ici cette fin d'année, nous proposons également quelques animations : Halloween, le repas des aînés et la soirée de Noël, organisée en partenariat avec l'union commerciale « Chapareillan Développement ».

Je vous souhaite une belle fin d'année et vous donne rendez-vous aux vœux du maire, le 10 janvier prochain.



**Christophe Borg**  
Maire de Pontcharra

## 4. LE RETOUR EN IMAGES



Commémoration du 14 juillet 1789



Cérémonie des CM2



Feu d'artifice lors de la fête de la rentrée

# LE RETOUR EN IMAGES .5



Course cycliste féminine



Commémoration de la libération de Chapareillan



Forum des associations

## 6. LA VIE MUNICIPALE

### Subventions aux associations

Lors de la réunion du conseil municipal du 15 juillet 2024 ont été votés les subventions aux associations pour un montant global de 26 400 € (détails ci-dessous).

Au total, 25 associations ont pu bénéficier de cette aide municipale sur des critères bien précis : nombres d'adhérents adultes et mineurs, besoins financiers de fonctionnement, participation à la vie communale...



**26 400 €**  
C'est le montant global  
des subventions allouées aux  
associations en 2024

ASSOCIATIONS	Vote 2024 (en €)
AMC	3 000
Tennis Club	3 500
Country Club du Granier	400
Ski juniors	3 000
Gym du Mont Granier	1 000
Chapo 2 roues Moto club	300
Chapa Pétanque	300
Echiquiers du grésivaudan	500
Ludichap	500
Chaparun	200
Trait d'union	200
Chapafoot	700
Amicale du personnel mairie (COS)	2 500
Les Edelweiss	200
ANACR (Anciens combattants)	200
ANAMG (Anciens du Maquis)	100
FNACA	600
APE	220
APEL	680
Amicale Laïque	4 800
FC Laissaud	800
Amicale Sapeurs-Pompiers	1 500
Don du sang	700
Radio Grésivaudan	200
Harmonie des Enfants de Bayard	300
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>26 400 €</b>

### Conditions de détention d'un chien classé « chien de garde et de défense » ou « chien d'attaque »

Les chiens classés en 1ère catégorie, dits "chiens d'attaque",  
sont non LOF, mais de type :



Tosa



Staffordshire terrier ou American staff (nommé alors pitbull)



Mastiff (nommé alors boerbull)

Les chiens de 2ème catégorie, dits "chiens de garde et de défense",  
sont de race :



Tosa



Staffordshire terrier ou American staff



Rottweiler ou type rottweiler

Si vous détenez un chien dit « catégorisé », vous devez faire une demande de permis. Si vous ne l'avez pas encore déclaré, il vous faut régulariser la situation rapidement. L'absence de permis est passible d'une amende d'un montant pouvant aller jusqu'à 750 €.

soire si votre chien a moins de 8 mois. Ce permis est valable jusqu'au 1 an de votre chien.

Vous devez faire une demande de permis de détention si votre chien a plus de 8 mois. Ce permis est valable sans limitation de durée. Cependant,

À défaut de régularisation, votre chien pourrait être placé en fourrière. Les frais de capture, de transport, et de garde seraient à votre charge. La nature de votre demande diffère selon que votre chien a plus ou moins 8 mois.

Vous devez faire une demande de permis provisoire

vous devez vérifier régulièrement qu'il remplit les conditions de détention (par exemple, vaccin contre la rage valide, assurance garantissant la responsabilité civile de l'animal pour les dommages susceptibles d'être causés aux tiers, en cours de validité) ; dans le cas contraire, le permis n'est plus valide.

Si vous avez plusieurs chiens, une demande de permis doit être faite pour chaque chien.

En cas de changement de commune de résidence du titulaire du permis, le permis de détention doit être présenté à la mairie du nouveau domicile.

Le permis est gratuit.

Formulaire de demande, Cerfa 13996, et liste des pièces à fournir sur [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr) ou par mail sur [demande@etacivil@chapareillan.fr](mailto:demande@etacivil@chapareillan.fr)

**Rappel :** les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégories doivent être promenés en laisse et muselés.

## Un chapareillanais, meilleur apprenti de France

**Alex Tranchant**, Formé aux Compagnons du Devoir, s'est présenté au concours des meilleurs apprentis de France dont il a terminé parmi les premiers. Nous l'avons rencontré pour avoir plus de détails sur son aventure...

### Pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 17 ans et je suis actuellement en CAP installateur thermique au centre de formation des Compagnons du Devoir à Saint-Etienne et en alternance dans l'entreprise V22 au Cheylas. Suite à cette formation, il me reste encore deux ans de Brevet Professionnel en pro-génie climatique et sanitaire que j'effectuerai en région Franche-Comté.

### Pourquoi avoir participé à concours du meilleur apprenti de France ?

Mes formateurs m'ont vivement encouragé à m'engager dans ce concours en pensant que j'avais un réel potentiel. Ma famille m'a également soutenu. Afin de développer mes compétences et connaître mes limites, je me suis donc engagé dans ce concours.

### Comment ce concours se déroule-t-il ?

Ce concours se déroule en trois parties. Les premières sont aux échelles départementales et régionales. A l'aide d'un dossier technique, le même pour chaque candidat, je devais réaliser une maquette en tenant compte des côtes, des matériaux et réaliser des dessins techniques. Une fois validées ces étapes, c'est à l'échelle nationale que le concours se poursuit. Je devais présenter une œuvre sur le thème des Jeux Olympiques 2024.

### L'investissement doit être colossal ?

J'ai passé près de 400 heures sur ce projet en passant par des moments de doutes, de joie, de motivation et de démotivation mais le résultat est

convaincant. Mes efforts ont été récompensés par une médaille d'or nationale que l'on me remettra au Théâtre du Chatelet à Paris en 2025.



## Prochainement... à Chapareillan

**HALLOWEEN PARTY VII**  
**MONSTRES & COMPAGNIE**  
 Grand Jeu  
**MARDI 5 NOVEMBRE - 18H30**  
 Salle polyvalente - Parc du Granier  
 Chapareillan.fr

**MARDI 5 NOVEMBRE**  
**18H30**  
 Salle polyvalente / Parc du Granier

**CONCOURS**  
*Boule de Noël décorée*  
 JUSQU'AU 9 DÉCEMBRE INCLUS  
 Gratuit  
**CATÉGORIES :**  
 3 / 5 ANS  
 6 / 8 ANS  
 9 / 11 ANS  
 Résultat du concours  
 vendredi 13 décembre à 18h00  
 à la soirée de Noël

**JUSQU'AU 9 DÉCEMBRE**  
 À déposer en mairie  
 ou au pôle enfance / jeunesse

**SOIRÉE DE NOËL**  
 Salle polyvalente  
 ENTRÉE GRATUITE  
 ANIMATIONS  
 GOUTER  
 BUVETTE  
 RESTAURATION  
 DÈS 17H00  
**VENREDI 13 DÉCEMBRE**  
 CHAPAREILLAN DÉVELOPPEMENT  
 chapareillan.fr

**VENREDI 13 DÉCEMBRE**  
**DÈS 17H00**  
 Salle polyvalente  
 En partenariat avec  
 l'Union Commerciale  
 « Chapareillan Développement »

### Les déjeuners de l'amitié

L'objectif est de permettre à des personnes retraitées vivant seules de se retrouver autour d'un moment convivial. Les déjeuners de l'amitié ont lieu un vendredi par mois aux bungalows.

**Inscription au plus tard le lundi midi précédant le repas :**

- auprès de Mireille, à tout moment, par téléphone
- au secrétariat aux heures d'ouverture

Votre règlement est à déposer, dans le même délai :

- dans la boîte aux lettres de la mairie,
- aux horaires d'ouverture du secrétariat.

**Prochains déjeuners**

**11 octobre, 8 novembre  
et 13 décembre**

Tarif : 15,50 €  
paiement par chèque  
à l'ordre du Trésor Public.

**Renseignements et inscriptions**

Tél. 04 76 45 51 11

### Comment bénéficier du repas des aînés ou du colis de Noël

**Pour les personnes n'ayant pas rempli la  
fiche de renseignements**

Si vous souhaitez participer au repas des aînés (à partir de 70 ans) ou bénéficier d'un colis de Noël (à partir de 80 ans), nous vous invitons à remplir la fiche de renseignements, disponible en mairie ou sur notre site (rubrique CCAS) et à nous la retourner **avant le 6 octobre 2024**, soit en mairie soit par mail à [elections@chapareillan.fr](mailto:elections@chapareillan.fr).

### Une journée disco pour nos aînés

Cette année le repas des aînés aura pour thème « les années disco 70/80 » et se déroulera à la salle polyvalente de Chapareillan.

Au programme : repas dansant et spectacle.  
**Inscription avant le 6 octobre** (voir ci-contre).



**DIMANCHE 17 NOVEMBRE**

**12H00**

**Salle polyvalente**

### Nouvelles permanences pour la mutuelle communale

Le CCAS de Chapareillan a noué un partenariat avec la mutuelle *Entrenous*. Cet organisme à but non lucratif a pour mission de garantir à ses adhérents l'accès à une protection sociale complémentaire de qualité, pour une prise en charge optimale de leurs frais de santé.

Les habitants de Chapareillan, ainsi que les personnes qui justifient d'une activité professionnelle sur la commune, peuvent accéder à des offres de complé-

mentaires santé attractives, sans questionnaire médical.

L'offre « Mutualiste » en complémentaire Santé Mutuelle Communale de la mutuelle *Entrenous* s'adresse indifféremment à tous.

Pour en savoir plus, des permanences seront organisées par la mutuelle *Entrenous* un mercredi par mois de 9h00 à 12h00 à la salle Saint-Roch, 15 rue Saint-Roch à Chapareillan.

**Prochaines permanences**

**2 octobre, 6 novembre  
et 4 décembre.**



**Contact et rendez-vous**

Tél. 09 69 39 73 38

[mutuellecommunale@mutuelle-entrenous.fr](mailto:mutuellecommunale@mutuelle-entrenous.fr)

## La commune prend en charge des jeunes devant effectuer un Travail d'Intérêt Général (TIG)

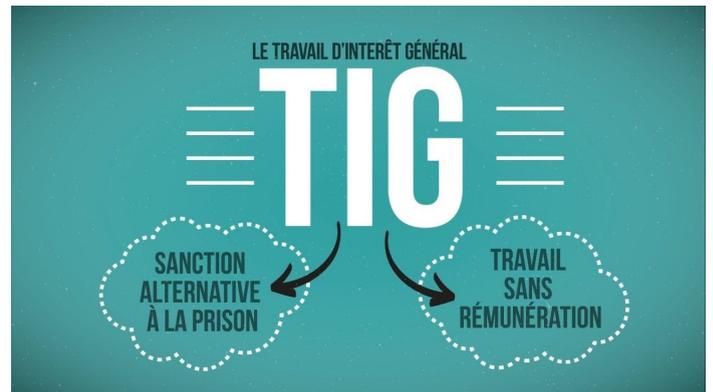
L'objectif du TIG est double : sanctionner une infraction à la loi et offrir au jeune condamné l'opportunité de faire œuvre utile à l'égard de la collectivité et de trouver dans cette action une démarche de formation et d'insertion. Le TIG est une peine qui peut être prononcée à l'encontre des mineurs âgés d'au moins 16 ans au moment du jugement pour sanctionner des délits punis d'une peine d'emprisonnement. Pour les mineurs, un travail d'intérêt général est prononcé par le tribunal pour enfants et mis en œuvre par les services de milieu ouvert de la protection judiciaire de la Jeunesse (PJJ). Le TIG doit impérativement présenter un caractère éducatif et favoriser l'insertion sociale du jeune condamné. La durée du TIG est fixée par la juridiction. Les heures prononcées seront exécutées en fonction de la situation de chaque mineur, en tenant compte de sa scolarité ou de sa formation en cours.

### A Chapareillan, comment sont accueillis les jeunes devant effectuer un TIG ?

Cela fait près de 10 ans que la commune accueille des jeunes souhaitant se substituer à une peine de prison en effectuant un travail d'intérêt général. Pour le moment, seuls les services techniques ont accueilli ces jeunes car le travail effectué au sein de ce service correspondait à leurs profils.

C'est le juge du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Isère (SPIP) qui prend contact directement avec le responsable des services techniques. Ensemble, ils discutent du profil du jeune et essaient de voir quels types de travaux lui seront proposés, dans le cadre de la législation. Une fois en accord, une rencontre est prévue avec le jeune et le juge afin de déterminer les travaux à réaliser, les jours et les horaires de travail.

Le jeune est dans l'obligation de respecter ces jours et ces horaires. En cas de manquement, le directeur des



services techniques peut saisir le juge et mettre fin au TIG du jeune. Un pointage quotidien est assuré.

**Depuis toutes ces années, trois jeunes de Chapareillan et des communes avoisinantes ont bénéficié de ce dispositif.**

## Aide à domicile aux familles de l'Isère

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Caf de l'Isère propose un dispositif d'aide et d'accompagnement à domicile pour les familles confrontées à divers événements (grossesse, naissance, post-partum, séparation, déménagement, recomposition familiale, maladie,

décès, etc.). ADF38 intervient au domicile des familles sur mission de la Caf de l'Isère, pour offrir une aide concrète et adaptée aux besoins spécifiques de chaque foyer.

Les interventions sont réalisées par des professionnels qualifiés :

- Aides à Domicile (AD) : pour l'entretien courant du logement et l'aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne (ménage, lessive, achats alimentaires, préparation des repas).  
- Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) : pour l'accompagnement des parents et la prise en charge des enfants (soutien éducatif, gestion du quotidien).

Ces prestations sont prises en charge par la Caf de l'Isère avec une participation financière de la famille ajustée à son quotient familial (de 0,35 € à 11,88 € de l'heure).



### ADF38, le service d'aide à domicile qui accompagne les familles au quotidien

ADF38 intervient au domicile des familles pour les soulager dans le quotidien et les soutenir pour un retour à l'équilibre après des difficultés temporaires.

#### Nos motifs d'intervention

- Grossesse
- Naissance
- Post-partum
- Recomposition familiale
- Déménagement
- Maladie parent/enfant
- Séparation
- Décès parent/enfant

#### Les professionnels

Interventions au domicile assurées par des professionnels qualifiés



**Aides à Domicile**  
Aide à l'entretien courant du logement



**TISF**  
Soutien à la parentalité et prise en charge des enfants



Prise en charge par la Caf avec une participation financière selon le Quotient Familial  
Déduction fiscale ou crédit d'impôt possible

#### Grenoble :

04 76 33 66 33  
accueil@adf38.fr

#### Vienne :

04 74 57 67 24  
vienne@adf38.fr

#### Isle d'Abeau :

04 74 96 56 61  
isledabeau@adf38.fr

#### Voiron :

04 76 66 16 73  
voiron@adf38.fr



Site web  
www.adf38.com



### Contact et renseignements

Tél. 04 76 33 66 33

accueil@adf38

Site : adf38.com

## 10. LA VIE MUNICIPALE

### Un local pour les jeunes au vieux clocher

Depuis cet été la mairie de Chapareillan a mis en place un local pour les jeunes de la commune au vieux clocher.

Ce local, demandé par les jeunes depuis de nombreuses années, fonctionne en autonomie. Ces derniers se réunissent occasionnellement pour partager des moments entre jeunes.



### Jardins partagés



La commune de Chapareillan met à disposition au bénéfice des habitants de la commune, des parcelles de jardin partagé.

Un jardin partagé donne la possibilité à chaque utilisateur de cultiver un potager.

Ce sont des jardins créés et animés collectivement, des lieux d'échanges, d'entre-aide et de partage.

La récolte n'est pas à fin commerciale, mais uniquement réservée aux utilisateurs du jardin.

Vous êtes en appartement, en maison sans jardin, sans terrain, vous pouvez en bénéficier.

Pour cela il vous suffit d'en faire la demande par mail ou courrier. Un dossier vous sera transmis en retour.

### Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement !

Vous venez d'avoir 16 ans et êtes de nationalité française, le recensement citoyen est obligatoire que vous viviez en France ou à l'Étranger.

Le recensement vous permettra :

- d'obtenir une attestation de recensement indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, BAC ...) ou à un concours administratif en France
- d'être convoqué(e) à la journée défense et citoyenneté (JDC) pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen, à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire
- d'être inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales dès votre 18<sup>ème</sup> anniversaire et pouvoir alors voter

Vous devez faire cette démarche de recensement vous-même. En votre

absence, l'un de vos parents peut la faire à votre place si vous avez moins de 18 ans.

**A la mairie de votre domicile**, sans rendez-vous, aux horaires d'ouverture du secrétariat avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Si vous avez une double nationalité : un justificatif
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

**En ligne**, à tout moment, sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr). Pour la démarche en ligne, le service est accessible avec un compte [service-public.fr](http://service-public.fr) ou FranceConnect. Vous devez pouvoir scanner les documents (pièce d'identité, livret de famille complet). L'attestation vous sera remise directement au secrétariat pour un recen-



sement fait à la mairie ou par mail pour un recensement fait en ligne. Dans tous les cas, un mail vous parviendra de l'expéditeur [etatcivil@chapareillan.fr](mailto:etatcivil@chapareillan.fr), vous devrez en prendre connaissance.

Une convocation vous sera envoyée par le centre du service national dans les 12 mois qui suivent votre recensement. La convocation dépend de la date de naissance, de la date du recensement et des lieux de convocation qui n'ont pas tous les mêmes capacités d'accueil, ni les mêmes périodes d'ouverture.

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2024, la durée de la JDC est de ½ journée. Elle se déroule soit le matin, soit l'après-midi et dure environ 2h45.



## Nouveaux habitants Faites-vous connaître !

Chaque année, la municipalité organise une réception de bienvenue aux nouveaux habitants.

Cette manifestation conviviale est l'occasion de faire découvrir aux nouveaux habitants les services de la commune, rencontrer les élus et prendre connaissance des futurs projets.

Un pot de bienvenue sera offert par la commune.

Si vous souhaitez recevoir une invitation, merci de vous inscrire auprès de l'accueil de la mairie.

**inscriptions**

Tél. 04 76 45 22 20

elections@chapareillan.fr

## Expression politique de la majorité

Nous souhaitons éviter toute polémique politique dans le bulletin municipal afin de lui conserver son caractère purement informatif et objectif.

Cette volonté sera reconnue par tous les observateurs attentifs de la vie municipale que ce soit localement ou dans les communes environnantes.

*Martine Venturini, Emmanuelle Gioanetti, Fabrice Blumet,  
Roland Socquet-Clerc, Valérie Saclier, Gilles Forté, Annelise Defilippi,  
Yann Limousin, Valérie Seyssel, Stéphane Roche, Malika Manceau,  
Franck Sommé, Suan Hirsch, Sylvie Thome, Gisèle Motta, Christopher Dumas,  
Nathalie Uchet, René Portay, Julie Bouilloz*

## Expression politique de l'opposition

Être élu(e) consiste à faire de la politique. A partir de valeurs, d'idées, d'expériences, de connaissances, il s'agit de mettre en œuvre collectivement des projets, de gérer des services publics, d'édicter des règles, d'accomplir des missions définies par des lois, des règlements, etc. Comme tous les citoyens, les élus sont des partisans défendant une certaine conception de la société, du vivre ensemble et de l'intérêt général. Dans notre République, certains peuvent même défendre les privilèges, les catégories sociales les plus favorisées, le néolibéralisme, la destruction de la planète et de sa biodiversité ; s'accaparer le pouvoir, décider autoritairement, y compris dans notre commune. D'autres peuvent combattre cette manière de faire et proposer des solutions plus justes et plus durables. Quand un élu local dit ne pas faire de politique c'est soit par plaisanterie, soit par hypocrisie, ou encore par démagogie. Qu'il s'agisse de gérer les services publics, de voter un budget, d'aménager un espace de jeux, d'accompagner les associations, à Chapareillan comme ailleurs les prises de position et les décisions d'un élu dans le cadre de son mandat constituent des actes politiques. Que penser du maire de notre commune, notoirement en responsabilité dans un groupe politique régional, qui décide de torpiller le passage en vélo de défenseurs de l'environnement et tente de contrecarrer les opposants à la 2<sup>ème</sup> ligne Lyon Turin (tout en laissant croire le contraire), sous prétexte que ces gens font de la politique ? A vous de juger : plaisanterie, hypocrisie ou démagogie ? Pendant ce temps, les commerces du centre du village disparaissent ou souffrent ; les associations craignent pour leurs subventions si leur action ne plaît pas à la municipalité, si un membre est en lien avec l'opposition. Pendant ce temps, sans aucune concertation, il est décidé de déplacer la bibliothèque, d'organiser un nouveau plan de mobilité...

*Didier Charamalet, Bruno Berlioz, Olivier Bourquard, Jean Miellet. Nous joindre : achapareillan@gmail.com ou par courrier : Elus de la minorité – mairie de Chapareillan 38530*

## 12. LES TRAVAUX

### Le pumptrack change de forme!

Après la publication d'un avis d'appel public à la concurrence, le dépouillement et l'analyse des offres reçues a conclu à la retenue de l'entreprise Wise Ride de Gières pour le Pumptrack et les lignes de Dirt.

Le projet initial a été modifié dans le but de rendre le pumptrack plus ludique dans un cadre encore plus sécurisé.



Le pumptrack sera composé de trois boucles bien définies. Une verte pour les débutants de 50 mètres linéaires, une bleue pour les confirmés de 142 mètres linéaires et une longue variante rouge pour les plus experts. Les lignes bleues et rouges seront jointes ce qui pourra être utilisé comme une zone de transfert.

La séparation de la piste verte avec les autres niveaux permet une séparation des rythmes et des niveaux, notamment des

enfants en draisiene pour éviter qu'ils rentrent en conflit avec les autres utilisateurs.

Le pumptrack conviendra ainsi à plusieurs tranches d'âge, des plus jeunes aux plus âgés et des débutants aux expérimentés.

Ce pumptrack aura un total de 280 mètres linéaires sur une surface de 1200 mètres carré. Elle aura une largeur en ligne droite de 2 mètres pour la piste verte et 2,5 mètres pour les pistes

bleue et rouge et jusqu'à 4 mètres dans les virages.

La ligne de Dirt a également été modifiée en créant une ligne retour afin que les utilisateurs ne se gênent pas. Une plateforme sera faite de chaque côté pour que les participants puissent se reposer et repartir sur la prochaine ligne.

Les deux lignes auront un total de 120 mètres linéaires avec une largeur de ligne de 2 mètres.



**198 211 € HT**

C'est le coût réel  
du pumptrack  
dont

**80 000 €**

Financés par Le Grésivaudan  
et

**58 050 €**

Financés par Le Département

## Pumptrack, une démarche de développement durable

La démarche développement durable du pumptrack de Chapareillan passe par la recherche de bon sens dans les choix de l'entreprise, permettant d'allier l'économiquement viable à l'écologiquement sain et au socialement juste. La sensibilité est certaine quand à la logique écologique par l'évitement de gaspillage et en limitant l'impact carbone le plus possible.

### Travailler avec les acteurs locaux

Le travail avec des entreprises locales sera privilégiées pour un approvisionnement en matériaux, ce qui permet un ancrage des acteurs sur le territoire et une limitation des impacts liés au transport.

### Limiter l'empreinte écologique du chantier

L'entreprise s'appuie au maximum sur le relief, ce qui permet de limiter le modelage de la terre par des moyens mécaniques, et d'ainsi limiter l'impact paysager des interventions. L'entreprise tire parti des aménagements réalisés à d'autres fins, tels que des chemins existants par exemple. Grâce à cette démarche, les travaux de terrassements seront allégés.

Les quantités de matériaux apportées sur le chantier seront ajustées au maximum aux besoins de l'amé-

nagement. L'approvisionnement se fera, dans la mesure du possible, au fur et à mesure de l'avancée du travail.

Une partie des « déchets » produits sur le chantier seront en réalité des ressources qui seront valorisées sur place.

- Les déchets inertes, tels que la terre seront utilisés dans la gestion des nivellements.
- Les déchets verts, liés au débroussaillage de la zone pourront être disposés sur place conduisant ainsi à un compostage qui induira une amélioration de l'aspect et des propriétés naturelles du site.

Des zones de stockage des différents déchets seront délimitées sur le site. Ce mode de tri et de stockage est rendu possible par la nature des déchets (les déchets n'étant pas dangereux et leur poids excluant une dissémination par le vent), et leur fré-

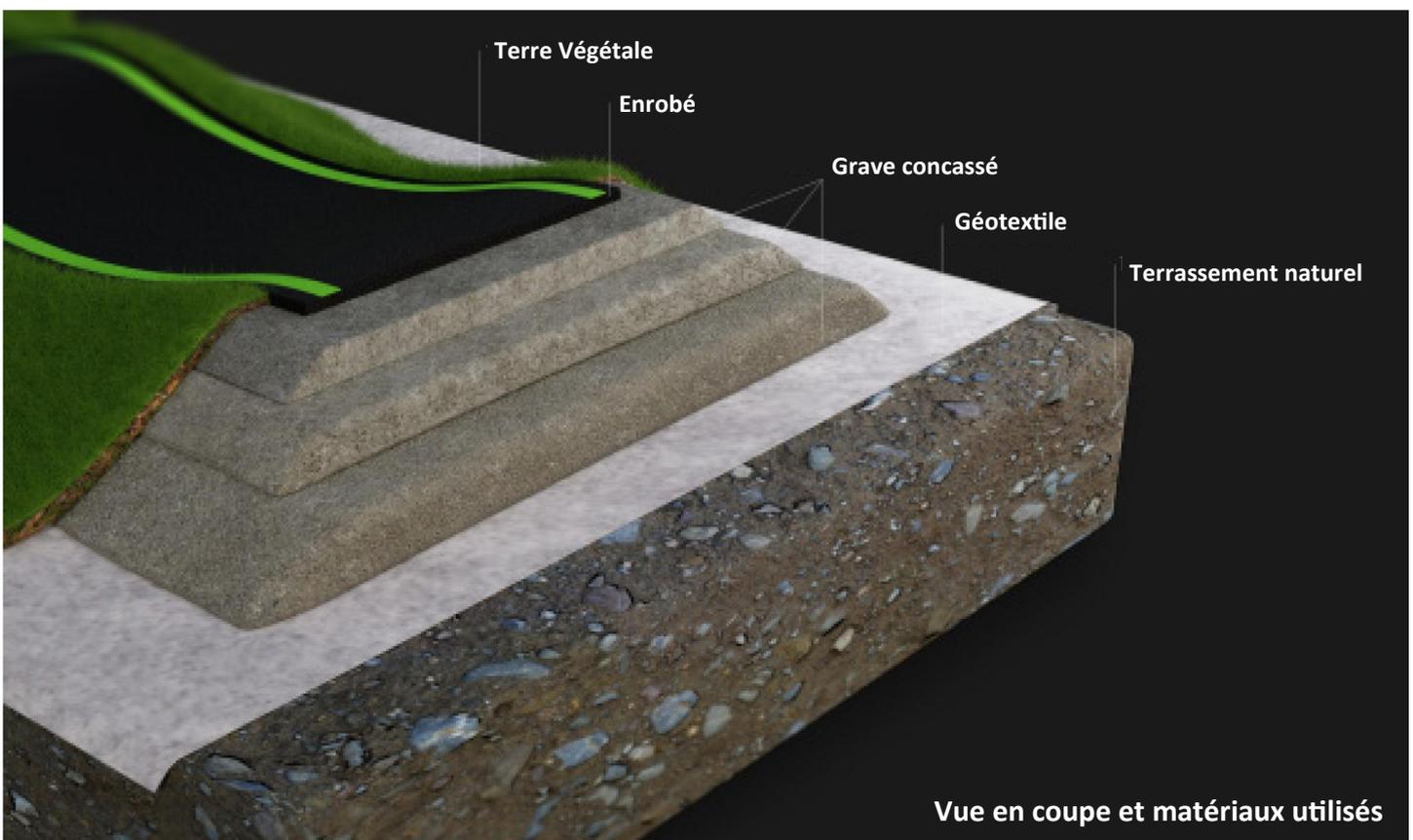
quence d'évacuation. Le transport des différentes typologies de déchets sera assuré avec les véhicules de l'entreprise vers la déchèterie.

### Emissions de gaz à effet de serre

Ici tous les matériaux seront approvisionnés juste à côté, la main d'œuvre est locale, les entreprises partenaires sont locales.

### Impact environnemental

Les nuisances sonores seront minimisées. Aucuns travaux ne seront réalisés avant 8h30 et après 18h30, les moteurs seront coupés dès que les véhicules sont en attente. Les nuisances visuelles seront limitées par des mises en stocks propres, un chantier tenu, clôturé, une signalétique de chantier adapté. Les pollutions seront nulles.



Vue en coupe et matériaux utilisés

## 14. LES TRAVAUX

### Les panneaux photovoltaïques sont installés

La production des premiers kWh se fait attendre !

Le raccordement électrique et la pose des panneaux sont terminés mais l'attestation de conformité Consuel n'a pas été délivrée suite à une réserve en cours de traitement par l'entreprise de pose.

Le centre technique municipal est désormais équipé d'une production photovoltaïque pour un investissement de 84 000 euros.

Avec une estimation de production de 100 000 kWh en revente totale à environ 12 centimes le kWh, la rentabilité du projet sera atteinte entre 8 et 9 ans.

L'objectif est de maîtriser la facture énergétique de la commune, c'est pour cette raison que la commune, accompagnée par Enedis, va mettre en place une autocon-

sommation collective pour ses bâtiments publics, ainsi la production sera répartie en fonction des besoins sur les bâtiments publics et le surplus de production sera revendu à 12 cts le kWh, ce qui augmentera la rentabilité du projet. Ce qui ne sera pas autoconsommé, sera revendu en surplus auprès du responsable d'équilibre au prix négocié en revente totale.

Cette première installation photovoltaïque viendra s'ajouter à la production hydraulique de la microcentrale de 2 300 000 kWh en moyenne par an.



### Travaux



## Accueil de loisirs : le bilan de l'été



**Emmanuelle Gioanetti**  
1<sup>ère</sup> adjointe déléguée  
à l'enfance/jeunesse

deux agents de service à la restauration du midi. Je n'oublie pas également les agents qui travaillent dans l'ombre comme au service entretien et aux services techniques qui jouent un rôle important dans le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.

Le retour des parents a été positif sur cette ouverture sur cinq jours et les chiffres le prouvent. Au moins de juillet,

« Une première à Chapa-reillan ! L'ouverture de l'accueil de loisirs sur 5 jours ! Nous l'avons fait ! Nous l'avons vécu ! Il est maintenant temps d'en faire le bilan !

Pour commencer, je tenais à remercier l'ensemble du personnel qui a œuvré au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs : les deux directeurs, les deux animatrices permanentes, les seize animateurs et les

89 familles nous ont fait confiance et 94 en août.

Pouvant accueillir jusqu'à 16 enfants de moins de 6 ans, nous avons eu un taux de remplissage à près de 100 % sur le mois de juillet et d'environ 60 % au mois d'août.

Concernant les plus de 6 ans, avec un accueil possible de 50 enfants, le constat est similaire : plus de 80% de taux de remplissage au mois de juillet et 60 % au mois d'août.

Nous constatons chaque année une baisse des effectifs au mois d'août mais nous souhaitons préserver l'ouverture pour les familles qui ne partent pas en vacances à cette période.

La restauration collective a elle aussi été bien appréciée. Chaque jour, des repas variés et équilibrés, ce qui n'était pas toujours le cas auparavant puisque les familles devaient fournir des pique-niques.

Il ne me reste plus qu'à remercier les enfants et les parents pour leur confiance et à vous donner rendez-vous aux vacances d'automne. »

**Emmanuelle Gioanetti**



**Arthur Cullati**  
Directeur de  
l'accueil de loisirs municipal

L'un des principaux avantages de cette nouvelle organisation réside dans la continuité pédagogique. En effet, les enfants bénéficient désormais d'un rythme plus régulier, ce qui permet de maintenir une dynamique. Les animateurs ont eu la possibilité de développer des thématiques sur plusieurs jours, voire semaines, permettant aux enfants de se projeter davantage.

Autre nouveauté marquante : l'ouverture du restaurant scolaire avec un service en self. Ce changement a apporté des bénéfices multiples, aussi bien sur le plan pratique que pédagogique. Ce service permet aux enfants de faire des choix en fonction de leurs goûts et de leur appétit, tout en les sensibilisant à l'équilibre alimentaire.

« Le passage de notre centre de loisirs de trois à cinq jours d'ouverture par semaine a marqué un tournant significatif dans l'offre pédagogique que nous proposons aux enfants. Ce changement a apporté une multitude de bénéfices, non seulement pour les enfants, mais également pour les équipes d'encadrement, contribuant à un été riche en découvertes et en moments de partage.

Ce moment est un temps d'échange convivial, où les enfants peuvent partager des moments de discussions et de complicité.

L'un des atouts majeurs réside également dans la mise en place d'une sortie ou d'une activité spéciale chaque semaine. Ces moments hors du cadre habituel permettent aux enfants de découvrir de nouveaux horizons, d'expérimenter de nouvelles activités et d'élargir leur vision du monde tout en étant des moments de loisirs.

Cette extension d'ouverture a nécessité une réorganisation logistique importante, mais force est de constater que tout s'est parfaitement déroulé. L'équipe d'encadrement a su faire preuve de réactivité et de professionnalisme, assurant une gestion fluide des différents aspects, que ce soit la répartition des activités, l'accueil des enfants ou encore la coordination avec les intervenants extérieurs pour les sorties.

La dynamique de groupe, plus fluide et continue sur la semaine, a permis à chacun de s'épanouir dans ses fonctions, tout en travaillant de manière plus efficace et collaborative. Le fait de travailler sur un rythme de cinq jours a donné aux animateurs l'opportunité de planifier des projets plus ambitieux et de voir l'impact direct de leurs actions sur le développement des enfants.

Le retour des enfants et des parents a été extrêmement positif. Les enfants ont passé un été mémorable, ponctué de découvertes, de jeux, et de moments de partage. »

**Arthur Cullati**

## 16. L'ENFANCE / JEUNESSE



Accrobranche



Géocaching



Moyen âge



Baignade



Bataille de chevaliers



Fête de l'accueil de loisirs

## Le Grésivaudan propose des formations BAFA dès 16 ans

Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (plus généralement appelés colo/centres de vacances et centres de loisirs). Ces accueils ont vocation à offrir aux enfants et aux jeunes des activités éducatives adaptées à leurs besoins, durant les temps de loisirs et de vacances.

Le BAFA se déroule en trois étapes : une session de formation générale, un stage pratique et une session d'approfondissement. Cette formation est accessible à partir de 16 ans.

La communauté de communes s'engage dans la formation des jeunes. Elle soutient le BAFA en accueils collectifs de mineurs en proposant des formations sur le territoire, en partenariat avec l'organisme de formation les CEMEA.

La communauté de communes propose deux sessions de formation générale (8 jours) et deux formations d'approfondissement (6 jours) par année, généralement à l'automne et au printemps.

Pour les chapareillanais, le tarif est de 92 € pour la formation générale et gratuit pour la formation d'approfondissement.

**A noter que l'accueil de loisirs municipal de Chapareillan recherche régulièrement des animateurs volontaires et que les stages pratiques effectués au sein de notre structure sont rémunérés.**

**Alors ! N'hésitez pas !**

**+ d'infos**

[www.le-gresivaudan.fr/60-bafa.htm](http://www.le-gresivaudan.fr/60-bafa.htm)

## École Bellecour

Le personnel et l'association de parents d'élèves sont heureux de vous présenter l'école Bellecour. Une petite école familiale, privée, catholique, proposant une cantine flambante neuve, une grande cours avec de beaux arbres et des aménagements : basket, foot, structure pour les petits. Les salles de classes sont équipées en informatique (neuf en mai 2024), en livres, en jeux, en matériels éducatifs, salle de sieste pour les maternelles. Du personnel compétent, adoré des enfants, organise une garderie matin et soir (de 7h30 à 18h30). L'équipe enseignante est soudée, investie et motivée, disponible et proche des élèves et de leurs parents. De nombreuses animations se font tout au long de l'année conviant les parents afin qu'ils s'investissent dans la scolarité de leurs enfants (soirée jeux, fête de Noël, carnaval, sorties découvertes ...). L'école Bellecour fait partie d'un ensemble scolaire privé Chambéry-Beauregard, ce qui lui assure une situation stable et pérenne.



## Prochains programmes de l'accueil de loisirs

Le programme des vacances d'automne est d'ores et déjà disponible sur notre site et celui des vacances d'hiver sera disponible courant décembre.

Les inscriptions ne seront prises en compte à la date précisée sur le programme, par mail et par écrit qu'à partir de 20h00 directement au pôle enfance dans l'ordre d'arrivée avec une priorité aux Chapareillanais pendant une semaine.

**Inscription**

[enfancejeunesse@chapareillan.fr](mailto:enfancejeunesse@chapareillan.fr)



# 393

Enfants scolarisés dans les écoles publiques et privée de la commune



**Contact**

Tél. 07 66 13 32 77

Site : <https://ecolebellecour.wordpress.com>

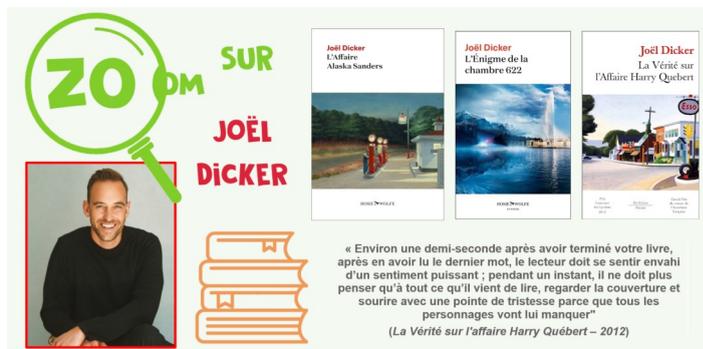
Facebook : @Apel Bellecour Chapareillan

## 18. LA BIBLIOTHÈQUE

### La bibliothèque zoome sur...

Jusqu'à fin octobre, la bibliothèque vous propose une sélection de romans sur **Le Grand Nord**, pour vivre des aventures pleines de fraîcheur et de grands espaces.

En novembre/décembre, venez découvrir l'auteur suisse à succès **Joël Dicker**. Son roman *La vérité sur l'affaire Harry Quebert* a été le roman français le plus vendu de la dernière décennie dans l'édition française. Ses romans, principalement des policiers, sont truffés de fausses pistes, de coups de théâtre et de rebondissements.



### Nouveaux horaires

Mercredi : 9h30 / 12h00  
& 15h00 / 18h00  
Vendredi : 15h00 / 18h00  
Samedi : 9h30 / 12h00

### Club de lecture « délivre ensemble »

Si la lecture vous intéresse, venez partager, échanger, trouver des idées de lecture... Le club se réunit une fois par mois, les jeudis de 14h30 à 16h30.

Prochaines rencontres : 26 septembre, 7 novembre et 12 décembre



### Les coups de cœur des lectrices

Proposé comme fédérateur au premier abord, ce thème a emmené les lecteurs sur des pistes différentes voire contraires.

Il y a le voyage du prisonnier dans : *A marche forcée* de **Slavimir Rawiez** qui échappe au goulag au prix de mille embûches et sacrifices surhumains.

« Le voyage aventure choisie » comme dans : *Les voies de la liberté* de **Mé-lusine Mallender**, c'est partir pour s'éprouver soi-même, connaître sa résistance, un challenge personnel.

Purement géographique au départ, le voyage découverte se double de poésie et d'émerveillement à partager sous de belles plumes telle celle de **Sylvain Tesson** dans son roman : *Avec les fées*, il exprime son exaltation de la Galice celtique jusqu'aux îles du Shetland, il marche sur les traces des héros de légendes (le roi Arthur ou les chevaliers de la table ronde).

Le voyage changement de vie pour ce Britannique désireux de laisser derrière lui l'Angleterre puritaine et ses tabous dans *l'Île des Gauchers* d'**Alexandre Jardin**. Il réussit à changer d'hémisphère, de mentalité amoureuse en renouvelant son art de mieux aimer.

Et le voyage imaginé dans *l'invitation au voyage* de **Charles Baudelaire**, hymne à la beauté, au repos. « *Mon enfant, ma sœur, songe à la douceur d'aller là-bas vivre ensemble ! Aimer à loisir, aimer et mourir au pays qui te ressemble* ».

### Lecture pour les enfants



**JEUDI 24 OCTOBRE**  
**10H00 - 11H00**  
**Histoires qui font peur**

**Inscription**  
Tél. 04 76 45 27 58

## Une chapareillanaise ouvre son salon de couture

### Pourquoi cette reconversion ?

J'ai toujours eu une passion pour les métiers de la couture et des tissus. En parallèle à mon activité d'assistante maternelle, j'ai obtenu mon CAP couture et suivi une formation pour la confection de vêtements que je vais perfectionner en septembre. J'ai donc décidé de changer d'orientation et d'ouvrir mon propre atelier de création.

### Quels sont les services proposés ?

Je propose de nombreux services allant des retouches (ourlets, ajustage chemise, retouche rideaux, pose fermeture éclair...) à la confection (rideaux, linge de table et de lit, housse de couette et coussin). Je propose également des flocages et broderies de différentes tailles sur tous textiles

Je vais mettre en place à partir d'octobre des cours de couture et des mini stages pour enfants durant les vacances scolaires. Un service mercerie (fil, fermeture éclair, biais, tissus) sera également mis en place d'ici fin septembre. Vous pouvez retrouver mes prestations et les tarifs sur mon site.

### Si nous avons besoin de vos services, quelle est la démarche à effectuer ?

Plusieurs solutions s'offrent à vous. Vous pouvez me contacter par téléphone, par mail ou via mon site. Vous pouvez également vous rendre directement à mon atelier qui est ouvert les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h30 à 18h30, les mercredis de 14h00 à 18h30 et les samedis de 8h30 à 12h00.



Corinne Rulfo

### Renseignements

Corinne Rulfo  
166 chemin de Saint-Martin  
Tél. 07 81 32 81 52  
2crcreations@free.fr  
Site : 2crcreations.fr  
Facebook : @2CR Creations

*2Créations*

## Dolce Pizza s'installe à Chapareillan

Ouvert début août, les pizzas de Romain Manificat ont un franc succès. Ce sont près de 80 pizzas qui sont commandées chaque soir... pensez à réserver !

### Comment êtes vous arrivé à Chapareillan ?

Je travaille dans le milieu de la restauration depuis 17 ans en tant que chef de cuisine. J'ai également travaillé 4 ans en tant que pizzaiolo. Lorsque j'ai su que les locaux de la rue de l'Épinette étaient disponibles, j'ai sauté sur l'occasion pour créer ma micro-entreprise « Dolce Pizza ».

### « La qualité fait la différence », cette formule vous parle ?

C'est ma phrase préférée ! Si mes clients sont fidèles c'est dû au fait que je n'utilise que des produits italiens de qualité, frais et importés d'Italie.

### Pouvez-vous nous parler de la « pizza du moment » ?

C'est un concept ! Et aussi un jeu très simple. Pour jouer, il suffit d'inscrire sur un papier vos coordonnées et préciser les ingrédients que vous souhaitez mettre dans votre pizza. Tous les 15 jours, un tirage au sort désigne un gagnant à qui sa pizza lui sera offerte et cette dernière sera à la carte pendant 15 jours. Tentez votre chance !

### Des projets pour la suite ?

Je souhaiterais agrandir mon commerce pour en faire un restaurant. Il me reste quelques travaux à faire mais ce projet me tient à cœur. Je cherche un apprenti. Si une personne est intéressée, qu'elle n'hésite pas à me contacter.



Romain Manificat

### Renseignements

Romain Manificat  
Tél. 07 63 44 18 99  
Facebook/Instagram : @dolcepizza

## 20. LA VIE ASSOCIATIVE

### Donner son sang, c'est sauver des vies !



La collecte du vendredi 23 août à Chapareillan a vu se présenter 86 généreux donateurs pour 80 dons prévus par l'Etablissement Français du Sang. 74 personnes ont été prélevées dont 2 nouveaux donateurs.

**Donner son sang, c'est donner 20 minutes pour le prélèvement et prendre une collation immédiatement après. Et c'est toujours agir pour le bien de tous.**

#### Prochaines collectes

**Vendredi 25 octobre - 16<sup>h</sup>00/19<sup>h</sup>30**

Salle polyvalente - Chapareillan

**Lundi 6 janvier - 16<sup>h</sup>00/19<sup>h</sup>30**

Fort Barraux - Barraux

#### Renseignements

Tél. : 0800 109 900 (numéro gratuit)

#### Prendre un rendez-vous

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

### Karaté Club de Chapareillan - Harmonie et bien-être

Pour terminer la saison 2023-2024, le Karaté Club de Chapareillan a organisé fin juin pour sa section harmonie/bien-être, un stage sur l'art du mouvement souple. De nombreux adhérents étaient présents et c'est pendant plus de 2 heures qu'ils ont pratiqué cet art. Ce sont des exercices souples et lents, issus des arts asiatiques (Tai-chi et Qi gong) et surtout de la médecine de rééducation fonctionnelle. Des explications ainsi que des démonstrations ont révélé la correspondance et la similitude des mouvements entre la pratique de "Harmonie Bien-être", les arts chinois et les arts martiaux. Le stage était encadré par des enseignants diplômés en karaté et en Tai-chi et venant du milieu médical.

Pour clôturer ce stage et pour prolonger ce moment de convivialité, d'amitié et de partage, tous les participants se sont retrouvés au restaurant "l'Écllosion" à Chapareillan, autour d'un délicieux repas, préparé par Nicolas, Cindy et leur équipe.



#### contact

Tél. 06 85 79 66 19  
[johanmaryserun@wanadoo.fr](mailto:johanmaryserun@wanadoo.fr)

### C'est la rentrée pour l'APE

L'APE espère que tous les enfants chapareillanais, ainsi que leurs parents, ont vécu une excellente rentrée 2024-2025 ! Nous vous rappelons que vous pouvez nous contacter à n'importe quel moment pour des informations, un accompagnement ou n'importe quelle requête concernant la scolarité de vos enfants à Chapa !

N'hésitez pas non plus à nous rejoindre pour passer de spectateur à acteur et agir sur la vie scolaire de votre commune !



#### contact

[chapareillan.ape@gmail.com](mailto:chapareillan.ape@gmail.com)  
Facebook : @APE Chapareillan

### Gym du Mont Granier

Fort d'une centaine d'adhérent(e)s enthousiastes de Chapareillan et des environs, la Gym du Mont Granier vous propose :

- En matinée : Gym Form'Détente, Stretching doux.

- En soirée : Yoga, Pilates, Stretching, Cardio, Renforcement musculaire.



#### contact

Tél. 06 43 81 38 80  
[contact.gymdumontgranier@gmail.com](mailto:contact.gymdumontgranier@gmail.com)

## Marché de Noël, 4<sup>ème</sup> édition pour l'Amicale Laïque

Organisé par l'association Amicale Laïque au profit des écoles publiques de Chapareillan.

Le dimanche 15 décembre de 10h00 à 17h00 à la salle polyvalente.

- Nombreux artisans et créateurs
- Beaucoup d'idées cadeaux
- Buvette
- Food truck

(Des informations complémentaires seront partagées sur la page Facebook de l'amicale laïque Chapareillan)

Venez nombreux !

Vous souhaitez présenter vos produits lors du marché de Noël :  
envoyez votre candidature par mail à [amicalelaïque.chapa@gmail.com](mailto:amicalelaïque.chapa@gmail.com)



## Nouvelle saison pour Chapa Foot



Venez partager un bon moment de football convivial sur le terrain de Chapareillan. Voici les horaires auxquels vous pouvez nous retrouver le jeudi soir de 19h00 à 21h00. Ouvert à tous à partir de 16 ans ! Un projet d'équipe vétéran (+ 35 ans) est en développement sur le créneau d'un vendredi soir par mois. N'hésitez pas à nous contacter ! Pour tous renseignements complémentaires, veuillez trouver les coordonnées de Mr Alexandre PERRIN.



### contact

Tél. 06 66 06 96 12  
[chapafoot@gmail.com](mailto:chapafoot@gmail.com)  
 Site : [chapafoot.footeo.com](http://chapafoot.footeo.com)  
 Facebook : @chapa foot

## Chaparun : du run avec du fun !

Chaparun est une récente association qui va fêter ses 1 an. Elle est issue d'une volonté de sportifs du Haut Grésivaudan de reprendre une course déjà existante, la Chaparun. Nous proposons donc le 13 octobre un trail plusieurs formats sur les sentiers qui s'étendent dans les alentours de notre commune. L'année qui vient de s'écouler a été consacrée à la réalisation de ce projet qui se décline en une randonnée familiale de 6 km et 3 courses, 6 km (D+ 275m), 12 km (D+ 340m) et 24 km (D+ 960m). Venez nombreux ! Nous proposons aussi déjà à nos adhérents de tous niveaux des temps de joggings partagés. Cependant d'autres projets vont voir le jour : une rando/course dans les vignes environnantes afin de découvrir les vins de nos producteurs locaux, des sorties en montagne en joëlettes (fauteuil muni d'une roue unique et de deux brancards) permettant aux personnes en situation de handicap de découvrir notre belle région ; ainsi que des actions de nettoyage de nos sentiers. Nous vous attendons donc pour ces moments de partage sportifs, humains et conviviaux!



### contact

Tél. 06 78 55 01 51  
[assochaparun@gmail.com](mailto:assochaparun@gmail.com)  
 Site : <https://sites.google.com/view/chaparun>  
 Facebook : @chaparun

## 22. LA VIE ASSOCIATIVE

### La Mdj en vacances



Nous avons eu la chance de réaliser un séjour au Grau-du-Roi cet été, nos jeunes ont pu profiter de diverses activités telles que la baignade, les sports nautiques et des sorties variées. Ils ont été acteurs de leurs vacances en l'organisant aux côtés des bénévoles et ont développé leur autonomie en participant aux tâches quotidiennes (courses, menus, cuisines, ménages...). Ce séjour a permis de valoriser leur engagement au sein de l'association, ils ont été moteurs dans la réalisation de nos projets tels que la diffusion des matchs de l'euro et la vente de crêpes au marché de Noël. Mais ils ont aussi été très impliqués dans la vie communale de Chapareillan en étant bénévoles lors de multiples manifestations à l'image d'Halloween, de Pâques ou de la course Alpes Grésivaudan Classic. Nous remercions la mairie et le département pour nous avoir grandement aidés dans le financement de ce séjour inoubliable. Place désormais à une nouvelle année scolaire pleine de projets !



**contact**

Tél. 06 95 28 79 73 / 06 52 12 11 16

mdjdechapa@gmail.com

Site : [www.maison-des-jeunes-de-chapareillan.fr](http://www.maison-des-jeunes-de-chapareillan.fr)

### Avec vous, Trait d'Union cultive la fraternité

Souvenez-vous...

Lors des « Fenêtres de l'Avent » : ensemble, nous avons osé ouvrir nos habitations pour faire connaissance autour d'une boisson chaude et de quelques grignotis. Avec « Semons le printemps », ensemble nous avons mis en commun nos aspirations et nos savoir-faire pour proposer des ateliers lors d'une journée festive. Pour fêter l'été, ensemble, nous avons glané dans le village les talents parfois cachés. Visite commentée et gustative d'un verger, balade contée et sensorielle, récital de harpe, théâtre d'impro, dégustation de spécialités culinaires... Ainsi, ensemble, nous avons été transportés de « Balcons en jardins » et continué à croître. En décembre, ensemble, nous ouvrirons à nouveau les « Fenêtres de l'Avent ». La première sera étonnante, distrayante et enrichissante... Choisissez la vôtre sans hésiter : seul, à plusieurs (voisins, amis...), dehors-dedans, debout-assis, une heure, la soirée, pour mieux se connaître, discuter, chanter...peu importe... Il y a tant de façons de fraterniser !



**contact**

traitdunionchapa@mailo.com

Site : [chapafoot.footeo.com](http://chapafoot.footeo.com)

Facebook : @Trait d'Union

### Ludichap vous invite à des matinées et des soirées jeux

Il n'y a pas d'âge pour nous rejoindre !

Les enfants de zéro à 10 ans sont les bienvenus à nos matinées enfance, le samedi matin, de 10h00 à 12h00, une fois tous les deux mois. Jeux d'éveil, conte, musique, jeux de société sont à découvrir ensemble dans la joie et la bienveillance.

Vous êtes également attendus aux soirées jeux de société, pour les ados et adultes, dès 10 ans. Elles se déroulent le premier vendredi du mois, de 20h00 à 23h00 (plus quelques dates durant les vacances).

Jouer ensemble, découvrir ou faire découvrir de nouveaux jeux, dans toutes leurs variétés et diversités, voilà de quoi animer ces soirées !

Toutes nos activités sont gratuites mais vos adhésions sont les bienvenues pour soutenir Ludichap et permettre son développement.



**Ludichap**

**contact**

Tél. 06 12 61 71 04

michele.bannay@gmail.com

Facebook : @ludichap

## Venez danser pour octobre rose !

L'association Step By Step organise la 11ème Zumba Rose le samedi 12 octobre, à partir de 9h00, à la salle du Bresson au Touvet. Moment fort du mois d'octobre consacré à la lutte contre le cancer du sein, la manifestation allie sport, informations et sensibilisation.

Pour cette édition, un programme original vous est proposé :

- 2 sessions de Zumba, une séance découverte de Bodyart et de Boogie Solo : accessibles à tous, pour tous niveaux
- des moments de sensibilisation et d'information, et notamment une conférence "Sucres et santé"
- le nouveau spectacle "Rêvolutions" des Swingirls

La totalité des gains recueillis à l'occasion de cet événement sera remise à l'association AGARO (Association Grenobloise d'Aide et de Recherche en Oncologie), afin de renforcer ses activités de soins de supports en oncologie (sophrologie, yoga...), de compléter les équipements, et d'accueillir au mieux les malades atteints de cancer du sein.

### Billetterie

<https://www.helloasso.com/associations/step-by-step-38/evenements/zumba-rose-2024>

**11<sup>e</sup> ZUMBA<sup>®</sup> Rose**  
**Samedi 12 octobre 2024**  
**LE TOUVET Salle du Bresson**  
 A partir de 9h

Venez danser pour lutter contre le cancer du sein

ZUMBA<sup>®</sup> Bodyart Boogie solo Conférence Nutrition Concert

Les Swingirls RÉVOLUTIONS 18h00

Matinée ou Après-midi **15€** Concert Swingirls **15€** Journée + Concert Swingirls **55€**

Renseignements : [assostepbystep@gmail.com](mailto:assostepbystep@gmail.com) 06 32 57 96 59  
 zumbarose38 @stepbystepletouvet  
 Billetterie sur place ou en ligne : [www.helloasso.com/associations/step-by-step-38](https://www.helloasso.com/associations/step-by-step-38)

Organisé par **Step By Step** avec le soutien de nos partenaires

Le programme complet sur

AGARO LE TOUVET CREDIT AGRICOLE Chérie



## JOB DATING INTÉRIM

Augmente tes chances de trouver un emploi !



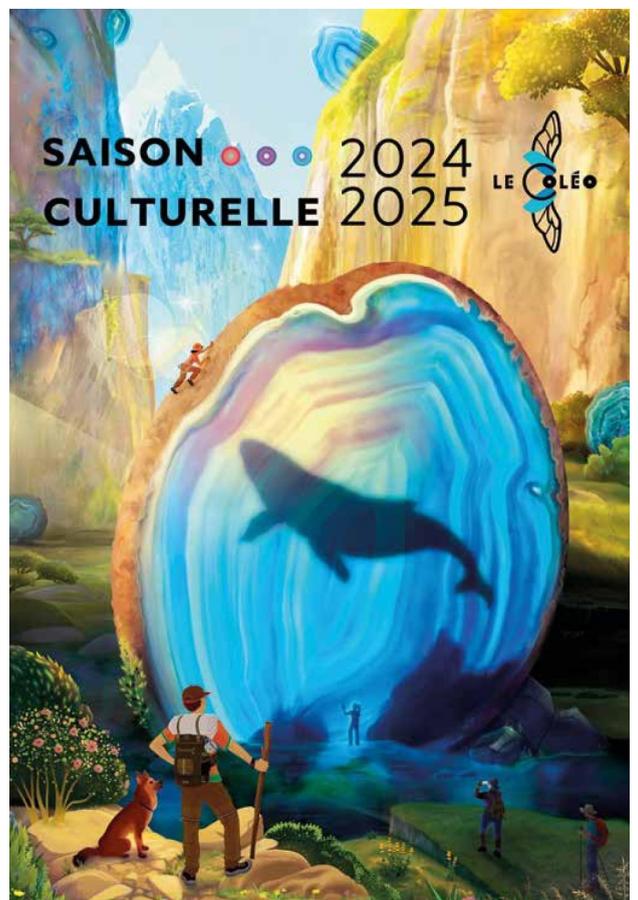
Entrée libre tout public

Munis-toi de ton CV !

**LE 8 OCTOBRE**  
**DE 14H00 À 17H00**

À LA MISSION LOCALE GRÉSIVAUDAN-ALPES-MÉTROPOLE  
 147 RUE DU PRÉ DE L'HORME, 38920 CROLLES

Inscris toi auprès de la Mission Locale  
 Grésivaudan-Alpes-Métropole  
 au 04 76 08 08 70 ou en scannant le QR code



## 24. IL ÉTAIT UNE FOIS... CHAPAREILLAN

### La route du col du Granier - 1<sup>ère</sup> partie

La route du Col du Granier permet de passer aisément de la vallée du Grésivaudan à la Chartreuse. Il est franchi à 1133 mètres d'altitude par la route départementale 912 arrivant de Chambéry ainsi que la 285A venant de Chapareillan. Cette route aujourd'hui emblématique, franchie plusieurs fois par les coureurs du tour de France et du Critérium du Dauphiné, n'a cependant pas toujours existé.



#### Peu de passage au Moyen âge :

Les textes et les cartes du moyen âge ne parlent pas d'un passage possible entre le mont Granier (autrefois Apremont) et le mont Joigny. Il semblerait qu'après la chute du Granier dans la nuit du 24 novembre 1248, le terrain, extrêmement bouleversé et caillouteux, soit resté de nombreuses années stérile et inhabité. Il est facile d'imaginer que les habitants des environs, traumatisés par l'événement, aient évité au maximum la zone. Ce n'est qu'en 1393, soit environ 150 ans plus tard que le châtelain de Bellecombe obtient le droit de l'utilisation du sol par les habitants du mandement. Les villa-geois commencent alors à défricher, dépierrer le terrain et construire des habitations. C'est grâce à

leurs efforts que le paysage a été façonné et que le vignoble a pu être planté. On peut supposer qu'à partir de cette période, les lieux plus exploités sont également plus empruntés et que des chemins se dessinent peu à peu sur les coteaux escarpés.

#### Du XVII<sup>e</sup> siècle au rattachement de la Savoie à la France :

La première mention d'un col au niveau du col du Granier date de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Suite à de nombreux conflits sur les terres frontalières un accord est trouvé entre la Savoie et la France en 1672 et une borne frontière est posée au niveau du passage du col, appelé à l'époque col de Fresne (ou Fraisne). Une carte réalisée, à la même époque, par le Sieur Roussel, ingé-

nier du roi de France, signale en rouge les chemins empruntant le col. On devine également en pointillé le tracé de la nouvelle frontière. En 1760, suite aux accords de Turin la frontière est décalée, pour suivre le cours du Glandon et une seconde borne est à nouveau posée sur le col. Ces deux bornes, certainement abîmées au fil du temps, car positionnées sur un lieu de passage, ont aujourd'hui disparu.

Carte réalisée par le Sieur Roussel à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, source Gallica (Bibliothèque Nationale de France) A partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, le col du Fresne est mentionné sur toutes les cartes et cadastres, même si le tracé des chemins change et évolue au fil du temps, le passage du col se fera toujours au même endroit jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.